Un rapport de l'HCFEA préconise une meilleure inclusion des enfants handicapés dans les crèches et les maternelles **[1]**

Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). (2018). ***Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à ses six ans et accompagner leur famille.*** Paris : HCFEA.
Le rapport « Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à ses six ans et accompagner leur famille », rédigé par l'HCFEA (Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge), a été remis au gouvernement le 29 août 2018. Il recommande de faire davantage de place dans les crèches et les écoles maternelles aux enfants handicapés de moins de 6 ans.
En savoir plus (France stratégie) [2]
Télécharger le rapport (.pdf ; 3,1 Mo) [3]
Télécharger l'avis et la synthèse (.pdf ; 685 Ko) [4]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/un-rapport-de-lhcfea-pr%C3%A9conise-une-meilleure-inclusion-des-enfants-handicap%C3%A9s-dans-les
[2] http://www.strategie.gouv.fr/publications/accueillir-scolariser-enfants-situation-de-handicap
[3] http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport-hcfea-inclusion_handicap-petite_enfance_29082018.pdf
[4] http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/synthese_et_avis-hcfea-_inclusion_petite_enfance_handicap_290818.pdf